

Mémoire de stage



Licence Professionnelle Métiers de l'édition

Option Métiers des bibliothèques

2011-2012

L'adaptation de la bibliothèque musicale aux nouveaux usages numériques

Emilie Dussault

Tuteur : Françoise Hache-Bissette

Maître de stage : Frédéric Lemaire, Responsable du secteur Musique de la
Médiathèque Centre-ville d'Issy-les-Moulineaux

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement mon maître de stage, Frédéric Lemaire, qui m'a accueillie et épaulée avec beaucoup d'enthousiasme.

Je remercie également Françoise Hache-Bissette, qui a toujours été disponible et à l'écoute.

Et enfin merci à tous les bibliothécaires qui ont eu la gentillesse de répondre à mes questions et ont ainsi contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Résumé

Les bibliothèques musicales traversent une période d'inquiétudes et de bouleversements liés à la montée en puissance d'Internet et des nouveaux usages numériques. La musique s'est détachée du support CD et celui-ci est en crise depuis plusieurs années ; les pratiques de téléchargement et d'écoute musicale en situation de mobilité se sont installées et les bibliothèques musicales, qui ont traditionnellement basé leurs collections sur le CD, se trouvent en difficulté face à la baisse des prêts de disques compacts. La question que l'on peut se poser est de savoir s'il leur faut abandonner le CD au profit de nouveaux supports numériques et services en ligne musicaux. Une étude approfondie du contexte montre que l'offre en la matière n'est pas encore stabilisée et que les médiathèques sont en pleine phase d'expérimentations. Quant au disque compact, il n'a pas encore disparu et il serait imprudent, en l'absence d'un nouveau modèle applicable aux médiathèques en matière d'offre numérique, d'abandonner ce support qui permet de proposer une réelle diversité musicale. Les divers articles, comptes rendus de journées d'étude et bilans d'expérimentations en médiathèque que l'on peut lire actuellement, ainsi que l'étude du cas précis du secteur Musique de la Médiathèque Centre-ville d'Issy-les-Moulineaux montrent que le modèle le plus pertinent à l'heure actuelle est celui d'une bibliothèque musicale hybride, alliant les traditionnelles collections physiques diversifiées à de nouveaux supports et services numériques (bornes musicales, plateformes de streaming, blogs, etc.). L'essentiel est que la musique continue à trouver sa place en bibliothèque, sous toutes ses formes.

Sommaire

Introduction	6
I. Contexte.....	8
1. L'industrie musicale en France : crise et mutation.....	8
1.1 Etat des lieux du marché de la musique enregistrée	8
1.2 Offre de musique en ligne : commercial vs libre	10
2. La musique dans les bibliothèques françaises	11
2.1 L'idéal de la bibliothèque musicale	11
2.2 La fin du modèle de la discothèque de prêt	12
II. Exemples choisis de nouveaux supports et services en bibliothèque musicale .	15
1. Le prêt chronodégradable.....	15
2. Les bornes musicales.....	17
2.1 Musique libre : l'offre de Pragmazic	17
2.2 Écoute sur place du fonds numérisé.....	19
3. Le streaming : l'offre de musicMe	22
III. Le cas de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux.....	25
1. L'espace Musique.....	25
2. Enquête sur le public de l'espace Musique	26
2.1 Méthodologie	26
2.2 Principaux résultats	27
2.3 Pratiques numériques	28
2.4 Intérêt pour de nouveaux supports musicaux et services en ligne	29
3. Vers une offre hybride.....	29

Conclusion.....	32
Bibliographie	34
Table des annexes.....	39

Introduction

Depuis les années 1970 et l'arrivée de la chaîne hi-fi dans les foyers, nous assistons à un véritable *boom* musical¹ qui ne fait que s'amplifier au sein de la société, notamment avec le développement du numérique et des appareils nomades. La musique est partout, dans les magasins, dans le métro, dans les salles d'attente... et surtout elle tient une place de plus en plus importante dans les pratiques culturelles des français. En devenant numérique puis en se détachant d'un support physique la musique a gagné en accessibilité et en possibilités de stockage et de partage. Cela a favorisé la croissance de l'écoute quotidienne de musique, et notamment en situation de mobilité, qui s'est fortement banalisée avec la multiplication des supports et des environnements d'écoute, ainsi que la surabondance de l'offre musicale. La pratique musicale amateur se développe également en parallèle et l'on observe une croissance du cumul des pratiques musicales et culturelles en général. La musique a donc toute sa place en bibliothèque et elle y a effectivement rencontré un vif succès, notamment avec le CD. Mais avec le développement des pratiques liées au numérique et à Internet, le modèle de la discothèque de prêt est aujourd'hui remis en question. Les bibliothécaires musicaux éprouvent des inquiétudes et s'interrogent sur l'avenir de la musique en bibliothèque : alors que tout semble disponible sur Internet, quel intérêt un usager aurait-il à venir chercher la musique en médiathèque ?

Dans un contexte de baisse des prêts de CD et d'incertitude quant à l'avenir de ce support, qui constitue pour la plupart des médiathèques le fondement de leur collection musicale, on peut se demander s'il faut abandonner le CD au profit de nouveaux supports et services en ligne.

Une première partie visera à replacer cette problématique dans son contexte, au niveau de l'industrie musicale et du monde des bibliothèques, pour déterminer quelle est la situation actuelle du marché de la musique enregistrée (disques et offre sur

¹ Ministère de la Culture et de la Communication, *Enquête sur les pratiques culturelles des Français*, [en ligne], [s.d.], <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>, consulté le 28 mars 2012.

Internet) et quelle est la place du CD en médiathèque. Dans une seconde partie nous verrons une sélection de ce qui est actuellement disponible en matière de nouveaux supports numériques et services en ligne musicaux avec des bilans d'expérimentation de médiathèques. Enfin, dans une troisième partie nous étudierons le cas précis du secteur Musique de la Médiathèque Centre-ville d'Issy-les-Moulineaux et nous tenterons de démontrer que le plus pertinent à l'heure actuelle est de tendre vers un modèle de bibliothèque musicale hybride, alliant CD et nouveaux supports.

I. Contexte

1. L'industrie musicale en France : crise et mutation

Le détachement de la musique d'un support particulier a ébranlé l'industrie musicale qui basait son économie sur le disque. Malheureusement le secteur n'a pas su réagir assez vite et de façon pertinente face à cette mutation. La copie et le partage de fichiers musicaux numériques s'est développé, facilité, dès la seconde moitié des années 1990, par la diffusion du format MP3² sur Internet et le développement des plateformes d'échange de fichiers selon le système *peer to peer* (« pair à pair » en français). Néanmoins, la « piraterie » numérique n'est pas la seule cause de la crise du disque ; d'autres facteurs peuvent l'expliquer, comme par exemple la concurrence d'autres consommations de loisirs (DVD, jeux vidéo, télévision payante...) ou de modes d'accès à la musique (radios, web-radios...), l'arrivée en fin de cycle du CD, l'évolution de la demande, les modifications de la portabilité de la musique enregistrée (MP3)...³ La filière musicale n'a pas su prendre correctement le virage de la diffusion sur Internet et a mis du temps à investir de façon efficace le secteur de l'offre de musique en ligne, se concentrant plutôt sur la lutte contre le piratage, ce qui lui a certainement porté préjudice.

1.1 Etat des lieux du marché de la musique enregistrée

L'industrie musicale en France souffre depuis une dizaine d'années d'une crise liée au marché du disque. Selon l'Observatoire de la musique, les ventes de disques sont en baisse depuis 2003.

² Format de compression audio qui réduit la quantité de données du fichier et donc sa taille, facilitant ainsi le téléchargement et le stockage, avec une perte de qualité imperceptible pour l'auditeur.

³ Philippe Chantepie et Alain Le Diberder, *Révolution numérique et industries culturelles*, Paris, La Découverte, 2010, p.71.

En 2011⁴ le marché de la musique enregistrée reste globalement en baisse (- 3,9 %). Les ventes physiques sont en baisse de 11,5 %. En revanche, le marché du *soniel*⁵ est en hausse de 25,7 % et représente actuellement 21 % des ventes de musique enregistrée. Ce marché englobe le streaming (gratuit et abonnements), le téléchargement et les sonneries téléphoniques. Le téléchargement représente la part la plus importante de ce marché (51 %) et ses revenus continuent de croître. Le streaming est quant à lui en forte progression. Les sonneries téléphoniques, qui ont eu du succès jusqu'en 2009, sont aujourd'hui en perte de vitesse et ne représentent plus que 13 % du marché des *soniels*.

Le SNEP indique également que l'audience des sites légaux de téléchargement a progressé de 19 % en un an tandis que celle des sites de *peer to peer* a fortement baissé (- 29 %), pointant un impact bénéfique de l'Hadopi⁶ sur le téléchargement légal.

L'offre légale de musique en ligne doit toutefois continuer à être développée car, bien qu'étant en forte progression, les ventes de *soniels* ne compensent pas encore suffisamment la chute du marché physique.

Néanmoins, malgré une mort annoncée depuis plusieurs années, le CD résiste encore et ne semble pas prêt à disparaître. Il continue à se vendre plus de 40 millions d'albums par an et la production ne faiblit pas : du côté des majors elle repart à la hausse (+ 6 % en 2011) après une sévère baisse entamée en 2003⁷. Les labels

⁴ Syndicat National de l'édition Phonographique, *Bilan de l'année 2011 du marché de la musique enregistrée : Conférence de presse 30 janvier 2012 – MIDEM*, [en ligne], 30 janvier 2012, <http://proxy.siteo.com.s3.amazonaws.com/www.disqueenfrance.com/file/presentationpp30012012.pdf>, consulté le 21 février 2012.

⁵ Terme inventé par Gilles Rettel pour qualifier un « phonogramme sans support dédié » et qui remplace l'expression erronée « musique numérique » puisque la musique est sous format numérique depuis l'invention du CD. Voir à ce sujet l'article de Gilles Rettel, « Soniels : ventes en hausse ? » en ligne], *Le blog de formations-musique.com*, le 24 janvier 2009, <http://blog.formations-musique.com/index.php?post/2009/01/24/35-soniels-ventes-en-hausse>, consulté le 7 avril 2012.

⁶ Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet, créée le 31 décembre 2009 par la loi Création et Internet, visant à punir de manière graduée les utilisateurs de réseaux *peer to peer* et à améliorer l'offre légale de musique en ligne.

⁷ Syndicat National de l'édition Phonographique, *Disque en France*, [en ligne], 2008, <http://www.disqueenfrance.com/fr/>, consulté le 10 avril 2012.

indépendants, quant à eux, sont toujours très nombreux, notamment en musique classique, secteur où « la production ne faiblit guère »⁸ et où de nouveaux éditeurs font régulièrement leur apparition. « Leur dénominateur commun ? L'amour du métier, de la direction artistique léchée, des beaux livrets, des visuels. »⁹. Il semblerait donc que le disque survive au moins en tant que support de qualité et réelle incarnation d'une entité : l'album comme œuvre musicale aboutie d'un artiste. Le CD est donc blessé mais pas encore mort.

1.2 Offre de musique en ligne : commercial vs libre

Avec l'essor d'Internet et des fichiers musicaux libérés du support CD, l'industrie musicale doit faire face à de nouveaux usages et de nouvelles attentes de la part du public. Avec la crise qui touche le marché du disque, elle doit développer un nouveau modèle économique. Depuis plusieurs années le secteur est en mutation, un peu en retard des pratiques déjà bien installées de téléchargement (illégal), et doit trouver sa place sur Internet où presque tout se passe aujourd'hui.

Il existe deux types d'offre de musique en ligne : un modèle payant et un modèle gratuit. L'offre payante proposée par les majors a eu des difficultés à rencontrer son public, privilégiant un modèle de vente unitaire aux prix mal ajustés et aux protections par DRM¹⁰ problématiques. Il faudra attendre l'arrivée d'iTunes pour que le marché de la vente unitaire de musique en ligne décolle, Apple étant désormais leader en la matière. Ce marché est aujourd'hui concurrencé par le streaming¹¹ qui rencontre un succès considérable et semble mieux correspondre aux besoins actuels du public qui a ainsi accès à toute la musique qu'il souhaite quand il veut et où qu'il soit (ou presque), sans contraintes de stockage. D'abord totalement gratuit et financé par la publicité, ce type d'offre tend aujourd'hui à devenir payant sous la forme d'abonnements permettant un accès illimité à la musique proposée par

⁸ Emmanuel Dupuy, « La mort du CD (suite mais pas fin) », *Diapason*, n°597 (décembre 2011), p.20.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Digital Rights Management* ou gestion des droits numériques : système de protection visant à contrôler l'utilisation d'une œuvre numérique (limitation du nombre de copies ou du type d'appareils sur lesquels le fichier peut être lu, par exemple).

¹¹ Ecoute en ligne sans téléchargement.

la plateforme de streaming (Deezer, Spotify, musicMe...). Ce système semble être un bon compromis entre accès illimité à la musique pour l'utilisateur et contrôle des revenus pour la filière musicale.

Parallèlement à l'offre commerciale de musique en ligne se développe un écosystème alternatif : la musique libre. S'inspirant du principe des logiciels libres, la musique libre est une musique dont l'auteur a fait le choix de la diffuser sous une licence ouverte comme Creative Commons ou Art Libre. Ce type de licences libres permet en général la libre copie et diffusion d'une œuvre, voire parfois sa modification. La musique libre n'est toutefois pas entièrement libre de droits puisque la paternité d'une œuvre est toujours garantie et généralement les artistes n'autorisent la copie et l'utilisation de leurs œuvres que dans un cadre non-commercial.

Ce système de diffusion de la musique, fondé sur une idée de partage et de libre circulation des œuvres, apparaît comme plus en phase avec les modes de consommation musicale actuels mais bouleverse quelque peu les modèles commerciaux de distribution de la musique.

2. La musique dans les bibliothèques françaises

Depuis l'apparition du CD et son succès auprès du public des médiathèques, le sort de la musique en bibliothèque a tendance à être lié à celui du disque, ce qui est dommage et problématique.

2.1 L'idéal de la bibliothèque musicale

Il n'est pas aisé de trouver une définition de ce qu'est une bibliothèque musicale. Richard Andrewes la caractérise ainsi : « Les matériaux de base d'une bibliothèque musicale sont les partitions, les livres et les enregistrements sonores. Ils sont mis à disposition pour l'exécution, l'étude et le loisir. Toutefois, l'histoire des bibliothèques musicales montre combien ces deux affirmations restent purement théoriques »¹². En effet, la musique n'a pas toujours été présente sous toutes ses

¹² *Dictionnaire encyclopédique de la musique*, t. 1, Paris, Robert Laffont, 1988, p.248.

formes (voire pas toujours présente du tout) en bibliothèque. « Relativement présente (malgré toutes les insuffisances) en bibliothèque publique sous sa forme imprimée jusqu'en 1914, la musique disparaît ensuite, pour n'y réapparaître que dans les années 1960, sur le seul support disque »¹³. Les phonogrammes ont en fait d'abord été représentés par le microsillon puis par la cassette audio et enfin le CD. Ce dernier a rapidement supplanté ses prédécesseurs et depuis son introduction en bibliothèque c'est le modèle de la discothèque de prêt qui a prédominé majoritairement, au détriment des autres supports musicaux.

L'idée de la bibliothèque musicale est de transcender la logique de support par celle du thème et donc de regrouper tous les types de documents en rapport avec la musique (phonogrammes, partitions, livres, vidéos, revues). Le meilleur exemple est la Médiathèque musicale de Paris mais il s'agit d'une bibliothèque spécialisée. En bibliothèque municipale, le secteur Musique, s'il existe, se fonde le plus souvent sur une collection de CD, les autres supports restant assez peu présents voire rares, surtout les partitions. Or, le public, qui fait preuve aujourd'hui d'un engouement sans précédent pour la musique et qui la pratique de plus en plus en amateur, est demandeur de documents musicaux de toute nature. Des efforts ont néanmoins été faits pour diversifier les collections musicales dès les années 1980, les bibliothèques de la région parisienne ayant été pionnières en la matière et restant aujourd'hui en tête du phénomène.

2.2 La fin du modèle de la discothèque de prêt

Malgré la crise qui touche l'industrie du disque, les bibliothèques municipales continuent à acquérir des phonogrammes. Selon l'Observatoire de la lecture publique, qui publie chaque année des statistiques sur les bibliothèques, entre 2002 et 2008 les collections de phonogrammes n'ont cessé de croître¹⁴. En revanche, le prêt de phonogrammes continue sa décroissance amorcée en 2004, tout en restant en seconde position derrière le prêt de livres.

¹³ Michel Sineux, Préface de *Musique en bibliothèque*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 2002, p.12.

¹⁴ *Observatoire de la lecture publique*, [en ligne], 2011, <http://www.observatoirelecturepublique.fr>, consulté le 3 avril 2012.

Le CD semble donc avoir encore sa place en bibliothèque mais la crise qui touche l'industrie du disque ainsi que la baisse des prêts de CD en médiathèque remettent en cause le modèle de la discothèque, où la musique serait représentée uniquement, ou presque, par le disque compact.

Un autre phénomène important à prendre en compte est la mutation des pratiques du public. Celui-ci écoute de plus en plus de musique, sur des supports diversifiés et de plus en plus en situation de mobilité. Le fichier MP3 tend ainsi à prendre le pas sur le support CD car plus adapté à une écoute nomade. De même, le téléchargement et l'écoute de musique en streaming sur Internet tendent à prendre le pas sur l'achat de CD. La pratique musicale amateur se développe également fortement et la bibliothèque musicale doit être là pour répondre aux besoins des usagers en matière de supports d'apprentissage (livres, méthodes, partitions mais aussi pourquoi pas instruments¹⁵). Il faut donc désormais, et plus que jamais, tendre vers une bibliothèque musicale proposant des supports variés et évoluant avec les pratiques, mais également où l'apprentissage et la musique vivante peuvent trouver leur place car c'est ainsi que la musique pourra continuer d'exister et de trouver son public en bibliothèque.

Car il n'est pas souhaitable que la musique disparaisse des bibliothèques. L'ACIM¹⁶ a publié en juin 2011 un manifeste rappelant que « la musique a toute sa place en bibliothèque »¹⁷, au même titre que la littérature ou le cinéma avec lesquels elle peut entretenir des liens. Il est important que le public puisse trouver en bibliothèque la culture sous toutes ses formes et donc de la musique, d'autant plus que « dans certains territoires, la médiathèque est le seul point d'accès non marchand à la musique »¹⁸ et donc le seul lieu pouvant garantir une réelle diversité musicale.

¹⁵ La Médiathèque José Cabanis à Toulouse, par exemple, met ainsi deux claviers avec casques à disposition du public.

¹⁶ Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale

¹⁷ ACIM, « La musique a toute sa place en bibliothèque » [en ligne], 03/06/2011, *ACIM : Portail des bibliothécaires musicaux*.

<http://www.acim.asso.fr/2011/06/la-musique-a-toute-sa-place-en-bibliotheque/>, consulté le 15 février 2012.

¹⁸ *Ibid.*

Quoi qu'il en soit, la bibliothèque musicale, qu'elle soit bibliothèque spécialisée à part entière ou simple département au sein d'un établissement, doit rester un lieu public privilégié de diffusion de la culture (musicale) sous toutes ses formes et doit donc rester attentive aux pratiques culturelles en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins et attentes du public. Certes le CD décline mais il ne doit pas encore disparaître des médiathèques car il connaît toujours un relatif succès et les offres alternatives (bornes, streaming...) ne sont pas encore au point. « Tant que le support CD existera, nous pensons que les médiathèques doivent en acheter, tout en prenant le tournant numérique pour proposer une offre musicale hybride »¹⁹, indique Xavier Galaup, président de l'ACIM.

¹⁹ Cité dans Véronique Heurtematte, « ... Et je coupe le son », *Livres Hebdo*, N° 886, 18 novembre 2011, p.18.

II. Exemples choisis de nouveaux supports et services en bibliothèque musicale

En matière de nouveaux supports numériques les bibliothèques musicales sont en phase de transition et d'expérimentation. Tout comme les prestataires, qui s'adaptent progressivement aux besoins spécifiques des bibliothèques. L'offre disponible est donc pour l'instant instable et inégale en termes de qualité et de contenu. L'objet de ce mémoire n'étant pas de dresser un catalogue des nouveaux supports et expérimentations en bibliothèque musicale, seules les trois solutions suivantes seront présentées.

1. Le prêt chronodégradable

Cette sous-partie restera anecdotique et n'aura pour but que de montrer l'échec de ce type d'offre de musique qui est limitée, peu pratique et dont les résultats sont peu concluants.

Les deux principales bases de données en ligne qui proposaient jusqu'alors aux bibliothèques un service de prêt chronodégradable étaient iThèque²⁰ et Bibliomédias. Toutes deux fonctionnaient sur le même principe : elles proposaient le prêt numérique de produits culturels (musique, livres audio, livres électroniques, vidéos, jeux, etc.), complétant ainsi le fonds physique de la bibliothèque avec un service disponible en permanence et accessible depuis n'importe quel endroit avec accès à Internet. Les droits relatifs aux œuvres, l'installation, l'hébergement et la maintenance étaient pris en charge dans l'abonnement et gérés par les prestataires. Chaque bibliothèque pouvait ensuite configurer et personnaliser son portail iThèque ou Bibliomédias et mettre en avant contenu le contenu de son choix. Les documents

²⁰ *iThèque, la bibliothèque numérique*, [en ligne], 2010, <http://www.itheque.net/presentation.php>, consulté le 29 mars 2012.

étaient consultables en ligne ou téléchargeables. Les fichiers téléchargés sont chronodégradables, c'est-à-dire consultables seulement pour une durée déterminée. Ceci est rendu possible par la technologie des DRM. Les usagers de Bibliomédias devaient installer sur leur ordinateur le logiciel Chronomedias qui est à la fois un système de verrouillage et un lecteur de fichiers audio, ce qui était plutôt contraignant. De plus les DRM pouvaient poser des problèmes de compatibilité avec certains appareils d'écoute.

Plusieurs médiathèques ont intégré iThèque à leurs services il y a quelques années puis l'ont ensuite remplacé par Bibliomédias qui avait un catalogue plus important. Ce dernier n'a pourtant pas convaincu les médiathèques. J'ai interrogé cinq établissements proposant ce service : la bibliothèque du Chesnay, la bibliothèque de Viroflay, JuMEL²¹, la bibliothèque départementale de la Mayenne et la médiathèque de Levallois. Les trois premières ont d'ores et déjà mis fin à leur abonnement et les deux autres attendent l'expiration du contrat. Toutes se sont déclarées déçues par Bibliomédias, pointant un catalogue restreint, une plateforme peu fonctionnelle et une absence de succès auprès du public. En outre, Bibliomédias a mis brusquement fin à son service de téléchargement de fichiers chronodégradables pour ne plus proposer que du streaming. Il va être remplacé par voXmédias, un agrégateur de contenus numériques issus des majors de l'industrie musicale (via un partenariat avec musicMe), des distributeurs indépendants et du libre de droits²². JuMEL a remplacé Bibliomédias par l'offre de streaming musicMe et la bibliothèque départementale de la Mayenne souhaite faire de même.

Il semble donc que la solution du prêt chronodégradable soit en passe d'être abandonnée par la communauté des bibliothèques et les prestataires de services eux-mêmes, tous se tournant vers le streaming et plus précisément vers la plateforme musicMe.

²¹ Réseau des médiathèques du Jura.

²² voXmédias, [en ligne], [s.d.], <http://www.voxmedias.net/>, consulté le 29 mars 2012.

2. Les bornes musicales

Il existe deux types de bornes musicales (ou juke-box numériques) : celles qui permettent l'écoute et le téléchargement de musique libre et celles qui permettent l'écoute du fonds musical numérisé de la médiathèque.

2.1 Musique libre : l'offre de Pragmazic

La société Pragmazic²³, créée par des membres de l'association Musique libre !²⁴, commercialise trois types de bornes interactives proposant du contenu culturel libre (sous licences ouvertes ou issu du domaine public) à destination des lieux publics : Minimazic Duo, Automazic et dernièrement le PC Tactile. Sur ces bornes, le public peut écouter et télécharger en toute légalité des œuvres musicales issues du catalogue de Dogmazic²⁵ (géré par Musique libre !) et des œuvres littéraires provenant d'InLibroVeritas.net²⁶. Il est également possible de déposer gratuitement sur ces bornes des œuvres sous licences ouvertes.

Actuellement, 24 médiathèques disposent de ces bornes en France, pour un total de 42 bornes installées.

L'exemple de la médiathèque de Gradignan²⁷

La médiathèque de Gradignan a accueilli le premier prototype de la borne Automazic en novembre 2007, dans le cadre d'un partenariat avec Musique libre ! et Pragmazic en place depuis l'ouverture de la médiathèque en 2006. La volonté de mettre en valeur la musique libre s'inscrit dans une démarche plus globale de valorisation et de défense de la diversité musicale et culturelle. Les objectifs qui ont accompagné l'installation de la borne et qui motivent aujourd'hui encore sa présence sont les suivants : pouvoir représenter tout un pan de la musique passé sous silence ; mener des actions d'information sur les droits d'auteur, le téléchargement, les licences de

²³ Pragmazic : *Bornes de partage musical et littéraire*, [en ligne], 2011, <http://www.pragmazic.net/>, consulté le 25 avril 2012.

²⁴ Association Musique libre !, [en ligne], [s.d.], <http://asso.dogmazic.net/>, consulté le 25 avril 2012.

²⁵ Dogmazic.net, *musique libre*, [en ligne], [s.d.], <http://www.dogmazic.net/>, consulté le 25 avril 2012.

²⁶ In Libro Veritas, [en ligne], 2012, <http://www.inlibroveritas.net/>, consulté le 25 avril 2012.

²⁷ Sylvette Peignon, « Bilan de l'expérimentation autour de la borne Automazic à Gradignan » [en ligne], *ACIM : Portail des bibliothécaires musicaux*, <http://www.acim.asso.fr/spip.php?article329>, consulté le 25 avril 2012.

libre diffusion, etc. ; expérimenter autour de la musique numérique et proposer une offre complémentaire à l'offre physique, enrichissant ainsi le catalogue.

« Cette expérimentation autour de la musique libre est aujourd'hui un succès pour la médiathèque. La borne Automazic est une partie intégrante de nos fonds musicaux et a totalement été adoptée par nos usagers », déclare Sylvette Peignon.

Dans le cadre d'un partenariat avec CD1D (fédération de labels indépendants), la médiathèque propose également sur la borne Automazic une offre de musique liée à des artistes relevant de la Sacem. Cette expérience est actuellement unique et propre à la médiathèque de Gradignan.

L'exemple de la Médiathèque José Cabanis à Toulouse

A l'occasion d'un déplacement à Toulouse début mars je suis allé rencontrer la responsable du pôle Musique de la médiathèque pour l'interroger sur la borne Automazic qu'ils possèdent.

Celle-ci est installée depuis mars 2009 et a coûté 7 000 euros. Elle coûte maintenant 1 300 euros par an en maintenance. La borne a eu du succès au début avec des pratiques de téléchargement compulsif de la part des usagers et peu d'écoutes, puis l'effet nouveauté est retombé et désormais l'écoute prédomine sur le téléchargement. Un seul groupe a déposé de la musique sur la borne et globalement l'utilisation de la borne est en baisse.

La responsable du pôle ne regrette pourtant pas son acquisition, estimant qu'elle complète bien la collection et permet la promotion d'artistes peu visibles autrement. En revanche, elle déplore le fait que ses collègues ne se soient pas approprié la borne : il n'y a pas de mise en valeur d'artistes, de création de playlists, etc. Et cela est d'autant plus dommage que lorsque l'on consulte les statistiques, on s'aperçoit que ce qui est mis en avant par les bibliothécaires a du succès. Néanmoins, depuis juin 2011 l'équipe Musique organise des présentations de la borne pour la faire connaître et sensibiliser le public à la musique libre.

Le bilan est donc assez mitigé comparé au succès rencontré à Gradignan. Cela montre que l'acquisition d'une telle borne doit se faire avec l'idée de mener une réelle action de médiation autour de la musique libre.

2.2 Écoute sur place du fonds numérisé

Plusieurs sociétés commercialisent des logiciels permettant la numérisation du fonds de CD puis l'écoute sur place via des bornes ou à partir des postes de consultation du catalogue de la médiathèque.

L'avantage de cette solution est la possibilité pour les usagers d'avoir accès en écoute sur place à la totalité du fonds musical, même les disques empruntés, et cela sans manipulation des CD.

En outre, dans le cas d'une disparition du disque compact, ou du moins d'un sort similaire à celui du disque vinyle, la numérisation des collections permettrait la conservation et la valorisation de raretés peut-être introuvables sur Internet.

En revanche, se pose la question de la légalité d'un tel système. Les entreprises qui proposent ce service (sauf pour CristalZic, voir plus bas) ainsi que les médiathèques qui y ont souscrit ont fait le choix d'une lecture souple à leur avantage de l'article de la loi DADVSI concernant la reproduction d'une œuvre à des fins de conservation ou de consultation sur place en bibliothèque²⁸ et qui laisse une certaine ambiguïté quant à ce qui est réellement autorisé. À ce jour il ne semble pas en tout cas que des problèmes aient été rencontrés à ce sujet.

D'une manière générale, ce type d'offre semble avoir du succès auprès du public. Mais il faut tenir compte de l'énorme tâche de numérisation que cela peut impliquer.

L'exemple de Sonolis à la médiathèque de Limay

Le système Sonolis, conçu et commercialisé par la société Kersonic, est une solution de numérisation et d'écoute en réseau de médias sonores (CD, livres audio...) dédiée

²⁸ « Loi n° 2006-961 du 1^{er} août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information » [en ligne], *Légifrance*, 3 août 2006, <http://www.legifrance.gouv.fr/>, consulté le 27 avril 2012.

aux médiathèques. L'offre comprend un serveur de numérisation et de stockage des œuvres ainsi que des petits postes à écran tactile permettant l'écoute au casque dans la médiathèque²⁹.

La médiathèque de Limay, que j'ai interrogée par mail, s'est équipée de bornes Sonolis peu après son ouverture en 2008. Les CD achetés sont numérisés et peuvent ensuite être écoutés par les usagers à partir des bornes. D'après Christophe Hannart, Responsable numérique, cette offre est très bien accueillie et appréciée par le public. Elle rencontre notamment un vrai succès auprès des jeunes, attirés par l'aspect « nouvelles technologies », mais les seniors semblent également prendre progressivement leurs marques. Il ajoute que cette offre est « un complément et remplit un peu le même rôle qu'une salle d'usuels que l'utilisateur est toujours sûr de trouver sur place, permet de faire un choix avant emprunt et ajoute un espace-temps de détente et d'écoute au sein de l'équipement ». La médiathèque a également pris l'initiative d'utiliser les bornes pour mettre en avant des groupes locaux en créant une « démothèque » : les groupes ont la possibilité d'envoyer leurs productions à la médiathèque et après signature d'une convention ils peuvent figurer sur les bornes.

L'exemple de Polyphonie à la Médiathèque André Malraux à Béziers³⁰

Polyphonie est une offre similaire à Sonolis puisqu'elle permet l'écoute sur place de tous les disques numérisés. L'écoute peut se faire soit sur des bornes fixes à écran tactile sur simple lecture du code barre commercial du CD, soit sur des baladeurs mobiles avec le même principe de lecture du code barre, soit à partir des postes informatiques de consultation du catalogue de la médiathèque. Il est également possible de mettre en avant sur les bornes des nouveautés, coups de cœur, CD liés à une animation, etc.

La Médiathèque André Malraux a ouvert en 2008 et Polyphonie faisait partie intégrante du projet dès le départ. La numérisation des CD avait commencé bien en amont, en 2006. À l'époque, les alternatives de musique « dématérialisée » étaient

²⁹ *Sonolis : Les médias à la portée de tous* [en ligne], 2011, <http://www.kersonic.com/sonolis>, consulté le 26 avril 2012.

³⁰ Informations recueillies par mail auprès de Dominique Fourcade, responsable du pôle Musique/Art/Cinéma.

peu nombreuses et peu convaincantes. L'objectif était de mettre en valeur et d'ancrer la collection de CD dans la modernité en proposant une offre d'écoute sur place qui favorise l'autonomie des usagers. Dès l'ouverture de la médiathèque cette offre a rencontré (et rencontre toujours) un vif succès, malgré des problèmes techniques sur les baladeurs mobiles aujourd'hui résolus. « La dernière enquête de satisfaction, réalisée en mars 2011, a montré que les bornes musicales étaient, parmi les 17 services sur place proposés par la MaM, le plus utilisé avec un score de 41 % ». Aux établissements qui voudraient se lancer dans une expérience similaire, Dominique Fourcade donne les conseils suivants : « avoir une bonne connaissance du contexte juridique et s'entourer de conseils autorisés : service juridique, Sacem, bibliothécaires qui ont déjà tenté l'expérience... ; s'assurer de l'adhésion de l'équipe au projet ; avoir le soutien du service informatique ; s'assurer de la pérennité de la société qui vend le produit et du suivi du service client ».

L'exemple de CristalZic dans les médiathèques d'Épernay³¹

CristalZic permet l'écoute sur place du fonds numérisé de la médiathèque ainsi que l'écoute et le téléchargement de musique libre de droits. Il a été conçu en collaboration avec des bibliothécaires musicaux et est à ce jour le seul système de ce type « juridiquement encadré, par un accord avec les sociétés de producteurs, pour la "représentation" de fichiers son »³². Cet accord autorise explicitement la numérisation d'un fonds musical d'une médiathèque et son écoute sur place via le logiciel CristalZik. Des droits d'exploitation de quelques centimes par titre et par an sont reversés aux sociétés de producteurs.

La ville d'Épernay dispose d'un réseau de 2 médiathèques : la médiathèque centre-ville et la médiathèque Daniel-Rondeau, qui se sont chacune dotées d'une borne CristalZic en octobre 2010. L'installation de ces bornes avait plusieurs objectifs : mettre à disposition un fonds de musique numérique à la médiathèque de quartier Daniel-Rondeau qui ne disposait pas de collection musicale « physique » ; attirer un

³¹ Bilan datant du 31 mai 2011, envoyé par mail par Arnault Beylier, rédigé par Éléonore Debar, directrice des médiathèques.

³² « CristalZic » [en ligne], *Bibliothèque publique d'information*, 30 mai 2011, http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/cristalzik.html, consulté le 27 avril 2012.

public plus jeune (enfants et adolescents) ; donner une image dynamique de la médiathèque en faisant découvrir les collections en adéquation avec les nouveaux usages numériques ; s'inscrire dans une politique de numérisation déjà en place pour les fonds anciens.

La médiation est essentielle, non sur la manière de se servir de la borne qui est intuitive et simple d'utilisation, mais pour faire le lien entre ce service et les collections. Il est nécessaire par exemple d'expliquer que seuls des titres numérisés à partir du fonds de la médiathèque sont disponibles, et donc pas forcément tout ce que l'on peut trouver sur Internet.

Les bornes rencontrent un grand succès, surtout auprès des jeunes : « les adolescents qui ne parvenaient jusqu'alors pas à se retrouver dans notre offre, ont trouvé dans cet outil une réponse à leurs attentes ».

Ce service a des avantages (faible budget de fonctionnement, possibilité de découverte permanente des nouveautés par le public, etc.) et des inconvénients (nouvelles tâches chronophages pour les agents, nécessité d'un personnel qualifié, etc.). Il faut donc bien réfléchir au projet avant de se lancer, notamment par rapport à la numérisation.

3. Le streaming : l'offre de musicMe

MusicMe est à ce jour la seule plateforme de streaming qui propose une offre à destination des médiathèques : musicMe Médiathèques est une réplique de la plateforme grand public mais dénuée de tout dispositif marchand ou de vocation commerciale (aucune publicité, aucune offre d'abonnement, aucun lien vers un partenaire marchand, etc.). Cette plateforme de streaming permet la recherche d'un titre, d'un album ou d'un artiste, l'écoute intégrale de morceaux, la découverte d'artistes similaires, la constitution de playlists, l'écoute de radios thématiques créées par les bibliothécaires, etc. L'abonnement des médiathèques se fait sous forme de forfaits par tranche d'usagers : de 855 euros pour moins de 250 jusqu'à 13 000 euros

pour plus de 3 000³³. Les usagers s'inscrivent sur musicMe avec leurs identifiants de la médiathèque. Le catalogue, riche de plus de 6 millions de titres, est mis à jour quotidiennement. L'offre est bien sûr totalement légale, musicMe gère les relations et questions de droits d'auteur avec les maisons de disques et les ayants droit.

L'exemple alsacien

L'expérimentation UMMA (Univers Musical des Médiathèques Alsaciennes), qui a bénéficié du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de son appel à projet culturel numérique innovant³⁴, a permis la mise en place d'un service d'écoute en ligne en partenariat avec musicMe au niveau de quatre structures alsaciennes. Les deux médiathèques départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont inauguré le projet en ouvrant en mai 2010 leur sous-domaine musicMe. Les médiathèques de Mulhouse et de la Communauté Urbaine de Strasbourg ont rejoint le mouvement en ouvrant leurs sous-domaines en 2011. Des retours d'expérience sont régulièrement faits, qui indiquent que le succès est au rendez-vous : « 650 inscrits et 45 000 écoutes totalisées dès les premiers mois de fonctionnement »³⁵ et la fréquentation est en hausse régulière. L'intérêt est notamment fort pour les radios, environ 40 % des utilisateurs les écoutent³⁶, « ce qui prouve que quand on s'investit dans la médiation documentaire numérique l'internaute répond présent »³⁷. Les radios sont renouvelées régulièrement, ce qui contribue à leur succès. La plateforme permet également de valoriser le fonds de CD : 40 % des usagers auraient emprunté après écoute sur musicMe³⁸. Les moyens utilisés pour toucher le public ont été variés : articles dans la presse régionale et la presse institutionnelle, reportage sur France 3 Alsace, informations sur les sites internet respectifs des médiathèques, campagne de courriers électroniques, marque-pages... La médiation et la valeur

³³ Tarifs GAM.

³⁴ Subvention de 2 000 euros sur deux ans.

³⁵ Véronique Heurtematte, « ... Et je coupe le son », *Livres Hebdo*, N° 886, 18 novembre 2011, p.18.

³⁶ Source : Bilan oral présenté lors des Rencontres Nationales des Bibliothécaires Musicaux à Montreuil le mardi 20 mars 2012.

³⁷ Xavier Galaup, « Streaming musical des bibliothèques en Alsace » [en ligne], *XG_BlogNotes*, 30 juin 2011,

<http://www.xaviergalaup.fr/blog/2011/06/30/streaming-musical-des-bibliotheques-en-alsace/>, consulté le 27 avril 2012.

³⁸ Source : Bilan oral présenté lors des Rencontres Nationales des Bibliothécaires Musicaux à Montreuil le mardi 20 mars 2012.

ajoutée apportée par les bibliothécaires musicaux sont également très importantes : personnalisation de la page d'accueil avec mise en avant de pochettes, commentaires sur les albums, création de radios, diffusion sur les réseaux sociaux...

Le streaming semble être un choix pertinent actuellement, les pratiques Internet semblant se tourner plutôt vers l'écoute en ligne que vers le téléchargement. Comme indiqué précédemment, plusieurs médiathèques ont l'intention de s'abonner à musicMe. Mais encore faut-il s'investir dans ce type de projet pour le promouvoir et le faire vivre pour qu'il connaisse le même succès qu'en Alsace, où les bibliothécaires musicaux sont particulièrement actifs.

III. Le cas de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux

La ville d'Issy-les-Moulineaux, située dans le département des Hauts-de-Seine, bénéficie de deux médiathèques : la Médiathèque Centre-ville, qui a ouvert ses portes en 1994, et la Médiathèque des Chartreux, ouverte depuis 2009. On ne peut pas réellement dire que ces deux médiathèques fonctionnent en réseau. Elles ont à leur tête le même directeur, partagent le même catalogue informatique et les usagers qui s'inscrivent dans l'une peuvent emprunter dans les deux. En revanche, aucun système de circulation des documents entre les deux médiathèques n'est pas prévu avant l'ouverture d'une troisième structure (Fort d'Issy-les-Moulineaux) et il y a peu de collaboration entre les deux structures, à part en secteur Musique où les acquisitions sont partagées.

Nous nous intéresserons ici à la Médiathèque Centre-ville et à son secteur Musique où j'ai effectué un stage de trois mois.

Avec actuellement près de 8 500 abonnés actifs³⁹, la fréquentation reste assez élevée à la médiathèque, malgré une baisse depuis 2005⁴⁰. Le taux de prêts reste également assez élevé, malgré la crise qui touche les médiathèques depuis plusieurs années. Cela est notamment dû à l'augmentation en 2008 du quota de documents empruntables⁴¹.

1. L'espace Musique

Le secteur Musique est situé au rez-de-chaussée de la Médiathèque Centre-ville et s'étend sur 250 m² (en comptant l'auditorium attenant et un espace « convivialité » de 70 m² avec canapés et distributeur de boissons). Fin 2011 il abritait 38 487

³⁹ Auxquels on peut ajouter près de 700 passagers, c'est-à-dire des personnes non inscrites et ne pouvant pas emprunter mais qui prennent une carte pour utiliser les services informatiques de la médiathèque.

⁴⁰ Voir Annexe 1

⁴¹ Voir Annexe 2

documents⁴² (CD, DVD, livres, partitions, revues) dont 34 655 CD, une collection assez importante pour une médiathèque de banlieue. À titre de comparaison la Médiathèque Musicale de Paris possède un fonds de 55 000 disques compacts.

Les prêts⁴³ du secteur Musique ont été en hausse jusqu'en 2004 et ont commencé à baisser en 2005, soit deux ans après le début de la chute des ventes de CD. Mais comme il s'agit d'un fonds important la médiathèque a moins souffert que de plus petites structures. Les prêts de CD restent à ce jour à un niveau tout à fait correct et même en bonne position par rapport aux autres supports de la médiathèque⁴⁴.

2. Enquête sur le public de l'espace Musique

Le sujet de ce mémoire et plus précisément sa problématique, qui questionne un éventuel abandon du CD au profit d'autres supports numériques, correspond à une demande réelle du secteur Musique de la médiathèque. En complément de l'étude du contexte, de l'offre et des expérimentations de bibliothèques musicales en matière de nouveaux supports, il a été jugé utile de réaliser une enquête auprès du public de l'espace Musique⁴⁵ pour mieux cerner son profil, ses attentes et voir quel serait le degré d'intérêt pour de nouveaux supports numériques et services en ligne.

2.1 Méthodologie

Cette enquête quantitative a été réalisée du 13 mars 2012 au 10 avril 2012 et 334 réponses ont pu être collectées. L'échantillon a été construit par tirage aléatoire, c'est-à-dire en interrogeant un maximum de personnes au hasard, sans sélection. L'enquête était autoadministrée, des questionnaires papier étaient disposés sur la banque de retour et sur la table de l'espace convivialité. Le questionnaire était proposé par le personnel de l'espace Musique soit au moment des retours soit en allant directement à la rencontre des usagers présents dans l'espace. Cette médiation

⁴² Ce chiffre comprend également les documents stockés à la réserve au sous-sol.

⁴³ Voir Annexe 3

⁴⁴ Voir Annexe 4

⁴⁵ Voir Annexe 5

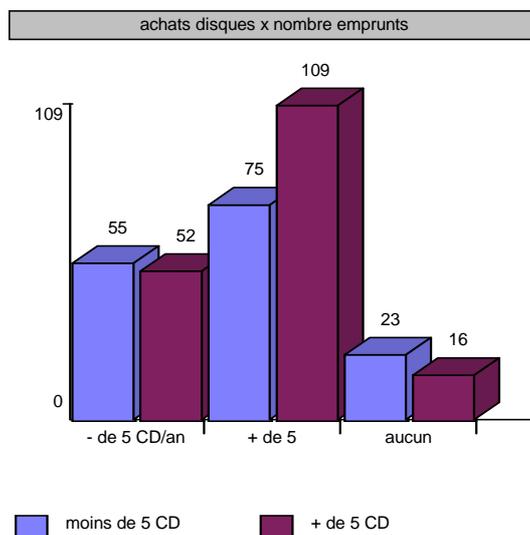
était nécessaire, sans cela les usagers n'auraient pas (ou très peu) rempli de questionnaires par eux-mêmes.

Le dépouillement des réponses a été réalisé avec le logiciel Sphinx⁴⁶.

2.2 Principaux résultats

Dans l'échantillon concerné, les hommes sont légèrement plus représentés que les femmes et c'est la tranche des 45-64 ans qui domine, suivie de près par les 30-44 ans. L'échantillon semble représentatif de la population réelle fréquentant l'espace Musique.

Globalement, les usagers achètent encore des CD et lorsque l'on croise les achats de CD avec le nombre d'emprunts de CD on observe que plus les gens en empruntent plus ils en achètent et réciproquement. L'inverse est également vrai, ceux qui achètent peu de CD en empruntent également peu et réciproquement.



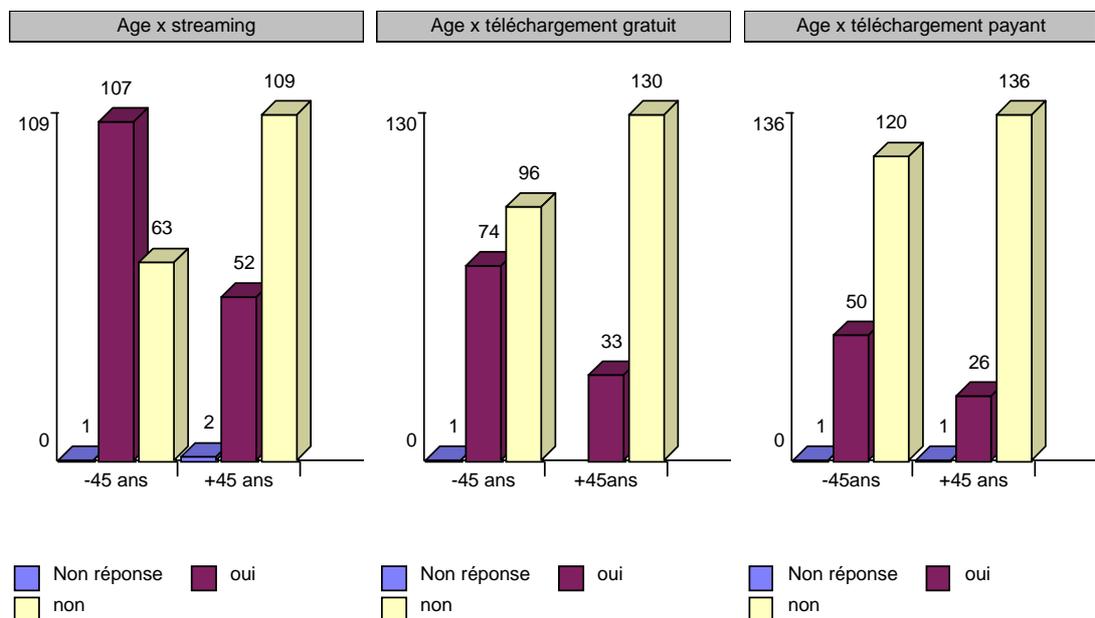
Cela confirme l'idée que pour les amateurs de musique les pratiques sont cumulatives.

⁴⁶ Voir les résultats en Annexe 6

2.3 Pratiques numériques

Les résultats concernant le téléchargement gratuit sont à nuancer. Celui-ci inclut aussi bien le téléchargement illégal que le téléchargement de musique libre ou de morceaux que leurs auteurs mettent volontairement en téléchargement gratuit. Cependant aucune précision n'était faite dans l'intitulé de la question, ce qui a pu amener les personnes à penser qu'il n'était question que de téléchargement illégal et donc à minimiser cette pratique « peu avouable ».

Les moins de 45 ans téléchargent plus et utilisent plus le streaming que les plus de 45 ans, confirmant l'idée que les plus jeunes sont plus adeptes des usages Internet.



En revanche on voit ici que le téléchargement, et surtout le téléchargement payant, n'est pas très populaire comparé au streaming.

Les personnes qui téléchargent achètent tout de même des CD. En revanche pour celles qui ne pratiquent pas le téléchargement il ne semble pas y avoir de lien avec un achat important ou non de CD.

De même il ne semble pas y avoir de corrélation significative entre la pratique du streaming et l'achat de CD.

2.4 Intérêt pour de nouveaux supports musicaux et services en ligne

Globalement les personnes interrogées ne sont qu'un peu intéressées par une borne avec de la musique libre, de même que par une borne avec le fonds musical numérisé. En revanche elles ne sont majoritairement pas du tout intéressées par le prêt chronodégradable de fichiers musicaux mais sont vraiment intéressées par l'accès à un site de streaming et des conseils musicaux plus nombreux sur le site de la médiathèque. On retrouve dans ces résultats l'engouement actuel pour le streaming. Autre élément marquant : le public est demandeur de conseils et de médiation de la part des bibliothécaires. Leur rôle prescriptif et éducatif semble avoir de l'importance, ce qui est toujours positif à savoir en ces temps d'incertitude quant à l'avenir des bibliothèques. Cette reconnaissance de l'utilité et de la valeur du personnel apparaît également dans les réponses aux questions ouvertes de l'enquête, l'accueil et le conseil ayant été plébiscités par 23,7 % des personnes interrogées, derrière l'espace/ambiance/équipement (25,1 %) et la richesse et qualité de l'offre (56,3 %).

3. Vers une offre hybride

La ville d'Issy-les-Moulineaux et la médiathèque ont une politique assez volontariste en matière de nouvelles technologies. La médiathèque expérimente le prêt de liseuses électroniques depuis 2010 et propose de nombreux services informatiques depuis son ouverture. Un iPad est également mis à disposition au secteur Jeunesse. L'intégration d'une nouvelle offre numérique au secteur Musique pourrait tout à fait être envisagée et s'inscrirait dans cette dynamique. Les résultats de l'enquête réalisée auprès du public de l'espace Musique, bien qu'ils ne puissent remplacer une expérimentation réelle, montrent que les usagers ne sont pas hostiles à des évolutions technologiques en matière d'offre musicale et seraient même intéressés par une offre de streaming en partenariat avec la médiathèque. Il ne semble pas pertinent à l'heure actuelle d'envisager l'abandon du support CD au profit de nouveaux supports numériques. Nous avons vu que l'offre en la matière n'est pas encore stabilisée et ne pourrait

donc pas suppléer de façon correcte au CD, d'autant plus que celui-ci n'a pas encore disparu. La médiathèque possède une collection très importante de disques compacts dont la richesse, plébiscitée très largement par les usagers, ne trouverait pas forcément son équivalent avec une offre en ligne. Tout n'est pas sur Internet : selon Patrick Casse, bibliothécaire à Marseille, « on ne trouve pas plus de 20 % de la musique enregistrée depuis 30 ans sur Internet, et la bibliothèque [...] est le dernier endroit où l'on trouve tout ce qui a disparu des catalogues et des bacs des disquaires »⁴⁷. Quant à la musique libre, elle ne peut que constituer un complément au fonds. La solution serait donc une offre hybride où les nouveaux supports numériques et services en ligne viendraient compléter le fonds de CD. Le choix d'une offre de streaming semble ici le plus pertinent, d'autant plus que GAM, qui est l'un des fournisseurs de la médiathèque, propose un abonnement à la plateforme musicMe. L'installation d'une borne Automazic peut aussi être éventuellement envisagée. Le tout est de faire un choix adapté au contexte et de bien réfléchir à ce que l'on veut et ce que l'on est prêt à faire pour mettre en valeur et faire vivre ces nouveaux systèmes d'écoute. La valeur ajoutée apportée par les bibliothécaires est ici très importante car c'est ce qui fera que les usagers utiliseront ce que propose la médiathèque plutôt que ce qui est déjà disponible sur Internet.

Actuellement, le site web de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux fait l'objet d'un travail poussé de la part des discothécaires, avec présentation de documentation sur tous les genres musicaux, un axe de développement qui tente de bâtir un « réseau documentaire complet » intégrant offre physique, Internet, communication (logos de collection) et musique d'ambiance. Toute offre d'un système numérique supplémentaire pourrait s'intégrer harmonieusement dans cette démarche en amplifiant la résonance recherchée chez le public.

⁴⁷ David Beglet et Gilles Pierret, « Retranscription des rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, Auxerre 2011 », *ACIM : Bulletin de liaison électronique*, n°13 (décembre 2011), p.10.

En musique, et bientôt ailleurs, la bibliothèque traditionnelle ne peut pas *lutter* contre « la bibliothèque Internet », mais elle peut être pertinente dans l'excellence et la complémentarité à *côté* de celle-ci.

Conclusion

À l'heure des bouleversements induits par Internet et les nouvelles pratiques musicales qui en découlent, les professionnels de la musique et notamment les bibliothécaires musicaux sont amenés à remettre en question des modèles qu'ils pensaient bien établis. Le CD est fragilisé et il apparaît nécessaire de s'adapter aux nouveaux usages numériques. Mais l'offre en matière de nouveaux supports et de services en ligne n'est pas stabilisée et n'est pas toujours adaptée aux besoins des médiathèques. Nous sommes dans une période de transition et d'expérimentations, et aucun nouveau modèle n'est encore défini. Pour ces raisons et bien d'autres encore, il ne semble pas pertinent de faire l'impasse sur les collections physiques en bibliothèque musicale, comme le montre d'ailleurs l'exemple de la médiathèque d'Oullins qui a ouvert en octobre 2010 sans fonds de disques, avec à la place une offre de musique virtuelle (borne Automazic et plateforme Bibliomédias). L'idée était de créer une complémentarité avec la médiathèque de la commune voisine de Saint-Génis-Laval qui dispose d'un fonds de CD. Malheureusement l'initiative est un échec : « Les gens sont déçus de ne pas trouver de CD dans un équipement récent comme le nôtre. Contrairement à ce que nous pensions, ils ne se déplacent pas sur l'autre site pour emprunter des disques »⁴⁸. Il ne faut pas pour autant exclure les expérimentations de nouveaux supports et services, mais les intégrer dans une idée de complémentarité aux collections physiques et surtout ne pas négliger la médiation. La médiation, d'une manière générale, sera de plus en plus au centre des missions des bibliothèques avec la « dématérialisation » croissante de l'information et des contenus culturels. Le rôle des médiathèques est de trier, organiser et donner accès aux informations pour que l'utilisateur puisse construire son savoir. Ce rôle de médiation est essentiel car absent d'Internet qui n'est pas porteur de savoirs ou de connaissances mais seulement de données⁴⁹. Comme l'indique le Manifeste de

⁴⁸ Maurice Balmet, responsable du secteur Image et son de la médiathèque d'Oullins, cité dans Véronique Heurtematte, « ... Et je coupe le son », *Livres Hebdo*, N° 886, 18 novembre 2011, p.18.

⁴⁹ Benoît Michel et Alban Pichon, dir., *Télécharger, écouter, voir : Les enjeux des nouvelles technologies dans les bibliothèques*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2009, p. 72.

l'Unesco datant de 1994, « le bibliothécaire est un intermédiaire actif entre les utilisateurs et les ressources », il a donc un rôle de médiateur vers les supports et surtout vers les contenus. La question des supports ne doit pas occulter celle du contenu, l'essentiel restant le partage des savoirs et de la culture sous toutes ses formes.

L'inquiétude des bibliothèques musicales est la même que celle des bibliothèques de prêt en général. Les nouveaux usages numériques engagent celles-ci à réfléchir sur leurs missions et à évoluer. Des bouleversements sont en cours ou à prévoir et des défis vont devoir être relevés. Mais les incertitudes des médiathèques ne doivent pas freiner leur développement et leur adaptation. Il faut mettre à profit les nouvelles technologies, se les approprier, et proposer au public de nouvelles offres et services innovants en adéquation avec l'époque. Pour conclure, je citerai Xavier Galaup, président de l'ACIM : « Il nous revient de faire feu de tout bois pour inventer la médiathèque (musicale) de demain qui aura bien sûr des collections hybrides mais qui devra surtout renforcer ses missions culturelles et sociales. C'est à dire la bibliothèque musicale comme lieu vivant et vibrant autour de la culture (musicale) »⁵⁰.

⁵⁰« Montrer de quel bois on se chauffe ! », *ACIM : Bulletin de liaison électronique* [en ligne], n°10 (décembre 2010), p. 1, <http://acimtyb.cluster002.ovh.net/IMG/pdf/2010-12BulletinACIM10.pdf>, consulté le 27 avril 2012.

Bibliographie

Ouvrages

Alix, Yves et Pierret, Gilles (dir.). *Musique en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2002. 362 p.

Andrewes, Richard. « Bibliothèques ». In *Dictionnaire encyclopédique de la musique*. T. 1. Paris : Robert Laffont, 1988.

Association des bibliothécaires de France. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2010. 565 p.

Chantepie, Philippe et Le Diberder, Alain. *Révolution numérique et industries culturelles*. 2^e éd. Paris : La Découverte, 2010. 128 p.

Evans, Christophe (dir.). Mener l'enquête. *Guide des études de publics en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011. 159 p.

Michel, Benoît et Pichon, Alban (dir.). *Télécharger, écouter, voir : Les enjeux des nouvelles technologies dans les bibliothèques*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2009. 163 p.

Articles

ACIM. « La musique a toute sa place en bibliothèque ». [En ligne]. 03/06/2011. *ACIM : Portail des bibliothécaires musicaux*. <http://www.acim.asso.fr/2011/06/la-musique-a-toute-sa-place-en-bibliotheque/>. (Consulté le 15 février 2012).

Beglet, David et Pierret, Gilles. « Retranscription des rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, Auxerre 2011 ». *ACIM : Bulletin de liaison électronique*. N°13, décembre 2011. p.10.

Beuth, Marie-Christine. « La production musicale réclame 50 millions d'euros ». *Le Figaro économie*, 15 septembre 2011. p.28.

Blondeau, Nicolas. « La bibliothèque musicale hybride ». [En ligne]. 19 août 2011. *ACIM : Portail des bibliothécaires musicaux*. <http://www.acim.asso.fr/2011/08/la-bibliotheque-musicale-numerique/>. (Consulté le 16 mars 2012).

Dupuy, Emmanuel. « La mort du CD (suite mais pas fin) ». *Diapason*. N°597, décembre 2011. p.20.

Galaup, Xavier. « Montrer de quel bois on se chauffe ! ». *ACIM : Bulletin de liaison électronique*. [En ligne]. N°10, décembre 2010. p. 1. <http://acimtyb.cluster002.ovh.net/IMG/pdf/2010-12BulletinACIM10.pdf>. (Consulté le 27 avril 2012).

Hausfater, Dominique. « Une cartographie des fonds musicaux en France ». [En ligne]. *BBF*. 2002, n° 2. p. 23-27. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté le 08 mars 2012).

Herry, Fabienne. « Musique en bibliothèque ». [En ligne]. *BBF*. 2009, n°3. p. 91-92. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté le 31 janvier 2012).

Heurtematte, Véronique. « ... Et je coupe le son ». *Livres Hebdo*. N° 886, 18 novembre 2011. p.18.

Heurtematte, Véronique. « Ça grince dans la musique ». *Livres Hebdo*. N° 691, 25 mai 2007. pp. 64-65.

Marty, Laurent. « La bibliothèque musicale peut-elle jouer sa partition à l'heure du MP3 ? ». [En ligne]. *BBF*. 2011, n° 2. p. 77-82. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté le 28 février 2012).

Marty, Laurent. « Réponse à Gilles Pierret ». [En ligne]. *BBF*. 2011, n° 4. p. 78-79. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté le 28 février 2012).

Neveux, Janou. « Musique numérique en bibliothèque ». [En ligne]. *BBF*. 2011, n° 5. p. 101-102. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté le 1^{er} mars 2012).

- Peignon, Sylvette. « Bilan de l'expérimentation autour de la borne Automazic à Gradignan ». [En ligne]. *ACIM : Portail des bibliothécaires musicaux*. <http://www.acim.asso.fr/spip.php?article329>. (Consulté le 25 avril 2012).
- Pierret, Gilles. « Réponse à Laurent Marty ». [En ligne]. *BBF*. 2011, n° 4. p. 76-78. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté 28 février 2012).
- Rettel, Gilles. « Musique et Internet ». [En ligne]. *BBF*. 2002, n° 2. p. 45-50. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté le 08 mars 2012).
- Rettel, Gilles. « Le problème des bibliothèques ». [En ligne]. *BBF*. 2010, n° 6. p. 54-57. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté le 01 mars 2012).
- Rettel, Gilles. « Soniels : ventes en hausse ? ». [En ligne]. 24 janvier 2009. *Le blog formations-musique.com*. <http://blog.formations-musique.com/index.php?post/2009/01/24/35-soniels-ventes-en-hausse>. (Consulté le 7 avril 2012).
- Sineux, Michel. « Avatars de la musique dans les bibliothèques ». [En ligne]. *BBF*. 2002, n° 2. p. 28-33. <http://bbf.enssib.fr/>. (Consulté le 08 mars 2012).
- Tellier, Emmanuel. « Le disque dure ». *Télérama*. N° 3195, 6 avril 2011. pp. 26-30.

Sites internet

- « Bibliothèques musicales hybrides ». In *Bibliopedia*. [En ligne]. 22 mars 2012. http://www.bibliopedia.fr/index.php/Biblioth%C3%A8ques_musicales_hybrides. (Consulté le 22 mars 2012).
- « CristalZic ». In *Bibliothèque publique d'information*. [En ligne]. 30 mai 2011. http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/cristalzik.html. (Consulté le 27 avril 2012).

Galaup, Xavier. *XG_BlogNotes*. 2012. [En ligne]. <http://www.xaviergalaup.fr/blog/>. (Consulté le 27 avril 2012).

iThèque, la bibliothèque numérique. 2010. [En ligne]. <http://www.itheque.net/presentation.php>. (Consulté le 29 mars 2012).

Légifrance. <http://www.legifrance.gouv.fr/>. [s.d.]. [En ligne]. (Consulté le 27 avril 2012).

Mairie de Toulouse. *Bibliothèque de Toulouse*. [s.d.]. [En ligne]. <http://www.bibliotheque.toulouse.fr/index.html>. (Consulté le 25 avril 2012).

Ministère de la Culture et de la Communication. *Enquête sur les pratiques culturelles des Français*. [En ligne]. <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php> (Consulté le 28 mars 2012).

Ministère de la culture et de la Communication. *Observatoire de la lecture publique*. 2011. [En ligne]. <http://www.observatoirelecturepublique.fr>. (Consulté le 3 avril 2012).

Pragmazic : Bornes de partage musical et littéraire. 2011. [En ligne]. <http://www.pragmazic.net/>. (Consulté le 25 avril 2012).

Sonolis : Les médias à la portée de tous. 2011. [En ligne]. <http://www.kersonic.com/sonolis>. (Consulté le 26 avril 2012).

Syndicat National de l'édition Phonographique. *Bilan de l'année 2011 du marché de la musique enregistrée : Conférence de presse 30 janvier 2012 – MIDEM*. 30 janvier 2012. [En ligne].

<http://proxy.siteo.com.s3.amazonaws.com/www.disqueenfrance.com/file/presentationnpp30012012.pdf>. (Consulté le 21 février 2012).

Mémoires d'étudiants

Karpp-Lahmaidi, Laurence. « L'évolution des bibliothèques musicales ». Mémoire d'étude en ligne. Lyon, ENSSIB, 2012. 87 p. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-56702>. (Consulté le 6 mars 2012).

Martin, Bruno. « Le bilan des expérimentations en BM en matière musicale ». Mémoire d'étude, Lyon, ENSSIB, 2009. 83 p.

Plékan, Alexis. « Usages et publics des discothèques : la spécificité du réseau parisien ». Mémoire de DUT en ligne. Le Havre, Université du Havre, 2004. <http://www.memoireonline.com/10/08/1588/usages-publics-discotheques-specifite-reseau-parisien.html>. (Consulté le 7 avril 2012).

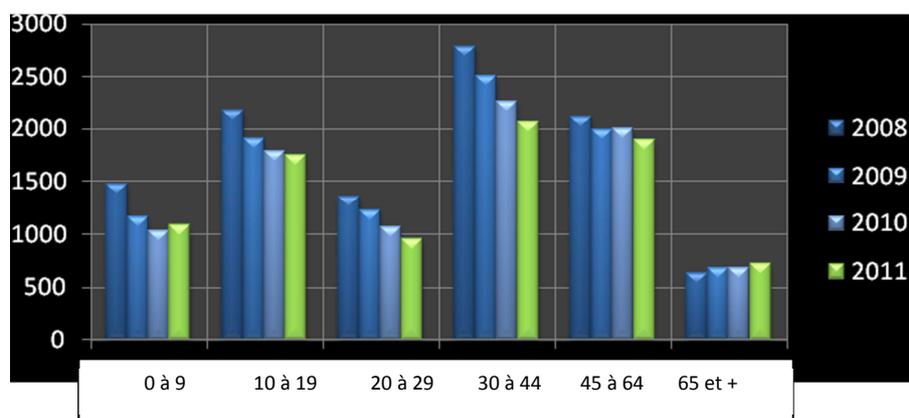
Table des annexes

Annexe 1.....	40
Annexe 2.....	41
Annexe 3.....	43
Annexe 4.....	44
Annexe 5.....	45
Annexe 6.....	49

Annexe 1

Nombre d'abonnés actifs par tranche d'âge en 2011 - Médiathèque Centre-ville d'Issy-les-Moulineaux

Années	tranche d'âge						total	
	0 à 9	10 à 19	20 à 29	30 à 44	45 à 64	65 et +		
2008	1479	2178	1355	2782	2117	635	10546	
2009	1165	1905	1224	2514	1997	687	9492	
2010	1029	1785	1071	2261	2004	687	8837	
2011	1084	1751	962	2063	1892	724	8476	Actifs + Passagers
Passagers 2011	7	102	230	176	152	26	693	9169



Source : statistiques internes de la médiathèque.

Annexe 2

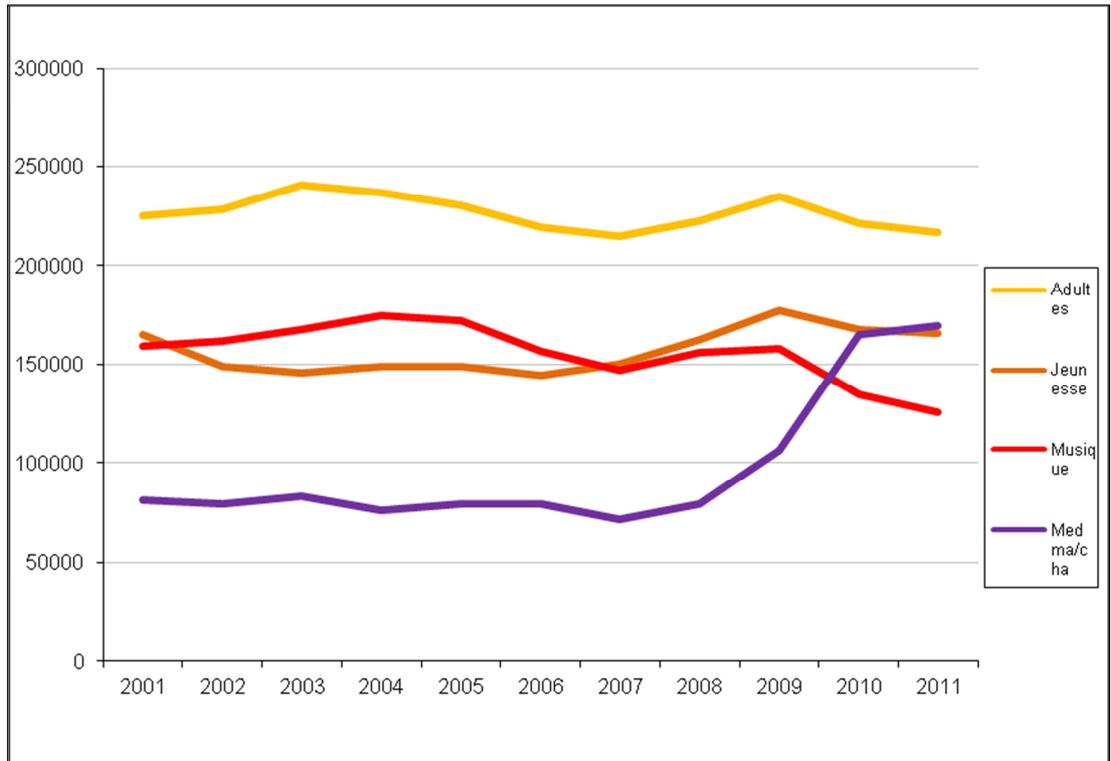
Prêts par secteurs 2001-2011 - Médiathèques d'Issy-les-Moulineaux

Remarques : "prêts +" en septembre 2008 & ouverture des Chartreux en septembre 2009

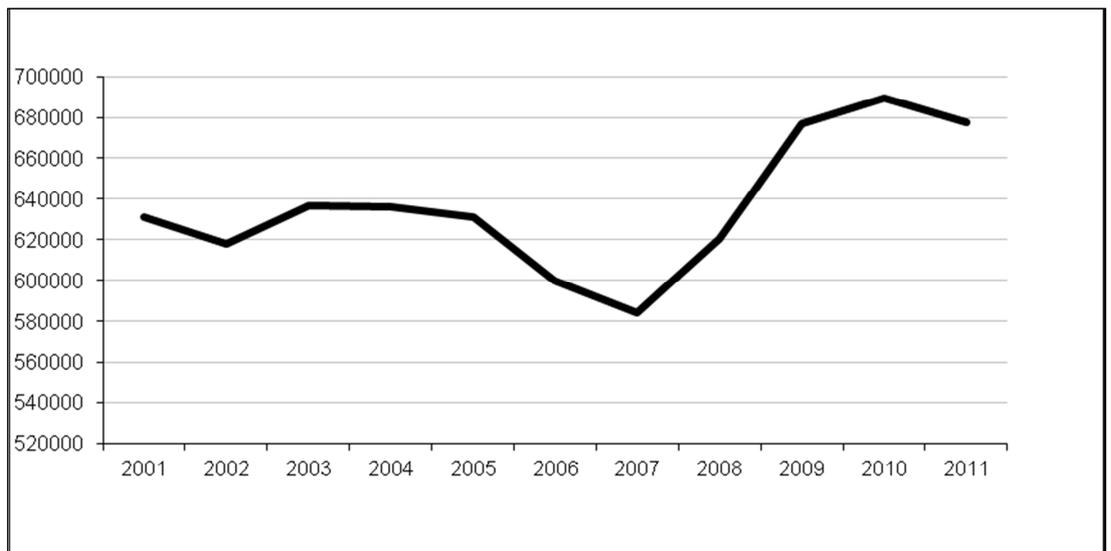
	Adulte	Jeunesse	Musique	Medma/Cha	Total
2001	225339	165341	159368	80928	630976
2002	228587	148841	161532	79101	618061
2003	240326	145764	167748	83113	636951
2004	236577	148787	174824	75714	635902
2005	230307	148657	172498	79468	630930
2006	219345	144143	156804	79262	599554
2007	214813	150131	147255	71724	583923
2008	222560	162443	156295	78949	620247
2009	234992	177620	158001	106097	676710
2010	221009	167828	135024	165299	689160
2011	216462	165648	125488	169800	677398

Taux de variation

2002	1,4%	-10,0%	1,4%	-2,3%	-2,0%
2003	5,1%	-2,1%	3,8%	5,1%	3,1%
2004	-1,6%	2,1%	4,2%	-8,9%	-0,2%
2005	-2,7%	-0,1%	-1,3%	5,0%	-0,8%
2006	-4,8%	-3,0%	-9,1%	-0,3%	-5,0%
2007	-2,1%	4,2%	-6,1%	-9,5%	-2,6%
2008	3,6%	8,2%	6,1%	10,1%	6,2%
2009	5,6%	9,3%	1,1%	34,4%	9,1%
2010	-6,0%	-5,5%	-14,5%	55,8%	1,8%
2011	-2,1%	-1,3%	-7,1%	2,7%	-1,7%



Courbes des prêts par secteur + sur les deux établissements



Courbe des prêts tous secteurs sur les deux établissements

Source : statistiques internes de la médiathèque.

Annexe 3

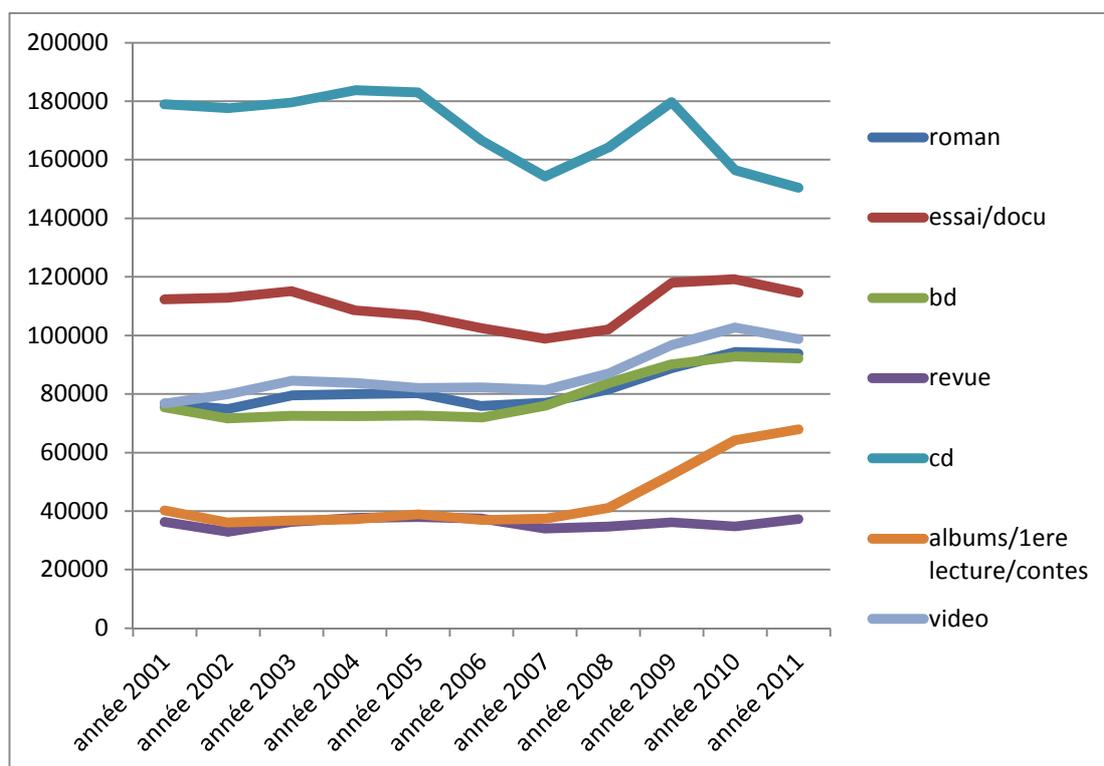
Evolution annuelle du nombre de prêts par supports - Secteur Musique de la Médiathèque Centre-ville d'Issy-les-Moulineaux

	CD	Vidéos	Livres	Partitions	Revue	Total
2003	152265	4187	1961	3720	1727	163860
2004	160570	4809	1996	4130	1672	173177
2005	157466	5482	2068	3775	1819	170610
2006	141716	4737	2077	3762	1489	153781
2007	131774	5372	2581	3408	1232	144367
2008	139652	6281	2133	3594	1385	153045
2009	146699	6626	2445	3374	1147	160291
2010	120516	5386	2445	3227	968	132542
2011	116649	4404	1835	3061	999	126948

Source : statistiques internes de la médiathèque.

Annexe 4

Prêts par supports principaux - Médiathèques d'Issy-les-Moulineaux



Source : statistiques internes de la médiathèque.

Annexe 5

Enquête auprès du public de l'espace Musique de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux

VOUS ET L'ESPACE MUSIQUE

Mémoire de stage Licence professionnelle, Emilie Dussault
IUT Paris Descartes, 143 avenue de Versailles, 75016 PARIS

Chers emprunteuses et emprunteurs, merci de consacrer quelques minutes de votre temps à ce questionnaire ou de le remplir chez vous avant de revenir à la médiathèque. Cette petite enquête est à usage interne et toutes données sont confidentielles et non nominatives.

I. Vous êtes :

- | | | |
|---|---|--|
| - Une femme de : | <input type="checkbox"/> - de 19 ans | <input type="checkbox"/> - de 19 ans |
| | <input type="checkbox"/> 20 à 29 ans | <input type="checkbox"/> 20 à 29 ans |
| | <input type="checkbox"/> 30 à 44 ans | <input type="checkbox"/> 30 à 44 ans |
| | <input type="checkbox"/> 45 à 64 ans | <input type="checkbox"/> 45 à 64 ans |
| | <input type="checkbox"/> 65 ans et + | <input type="checkbox"/> 65 ans et + |
| | | |
| - Jouez-vous d'un instrument de musique? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Allez-vous à des concerts ? | <input type="checkbox"/> souvent | <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> jamais |
| - Diriez-vous que la musique a une place : | <input type="checkbox"/> importante dans vos loisirs | <input type="checkbox"/> équivalente à vos autres loisirs |
| | | |
| - Votre équipement à domicile : | | |
| <input type="checkbox"/> une chaine Hi-Fi | <input type="checkbox"/> un ordinateur relié à votre chaine Hi-fi | |
| <input type="checkbox"/> un ordinateur | <input type="checkbox"/> un baladeur numérique (du téléphone mobile à l'iPad) | |
| <input type="checkbox"/> un ordinateur avec des enceintes | <input type="checkbox"/> un ensemble « home cinema » | |

II. Vos pratiques dans l'espace Musique de la médiathèque

- *Pouvez-vous nous indiquer ce que vous appréciez dans l'espace musique et ses services?*

- Vous venez à l'espace Musique :
 - plus d'une fois par semaine
 - environ 1 fois/semaine
 - toutes les 2/3 semaines
 - moins d'une fois par mois

- En général vous empruntez :
 - moins de 5 CD à la fois
 - 5 à 10
 - plus de 10

- Vous venez à l'espace Musique avant tout (entourez le chiffre correspondant : 1 = intérêt le plus fort, 3 = intérêt le plus faible) :
 - pour les nouveautés

1	2	3
---	---	---

 - avec un objectif d'emprunt précis

1	2	3
---	---	---

 - pour découvrir des artistes que vous ne connaissez pas

1	2	3
---	---	---

- Vous empruntez des documents :
 - principalement dans l'espace Musique
 - dans tous les secteurs

- Vous utilisez le catalogue informatique pour des recherches... :
 - sur place à la maison avant visite pas du tout

III. Vos pratiques domestiques de la musique :

- Collection personnelle :
 - Collection physique :
 - 1) Possédez-vous : quelques CDs plusieurs dizaines plusieurs centaines
 - 2) Possédez-vous et écoutez-vous encore des disques vinyles ?
 oui non
 - Collection numérique :
 - 1) Possédez-vous des fichiers numériques provenant d'une copie de votre collection physique ? oui non
 - 2) Possédez-vous des fichiers numériques téléchargés depuis Internet ?
 oui non

- Vous achetez : - de 5 CD/an plusieurs dizaines de CD/an
 + de 5 CD/an plus du tout

- Où achetez-vous les CD ?
 - Dans des grands magasins spécialisés type Fnac : oui non
 - Chez des disquaires indépendants : oui non
 - Sur Internet : oui non

- Vous écoutez les CD empruntés : en tant que source principale de vos écoutes
 en tant que source complémentaire
 en tant que source secondaire

- Vous enregistrez les CD de la médiathèque pour votre collection personnelle :
 parfois régulièrement jamais

- Écoutez-vous de la musique en streaming sur le net (sites Deezer, Music Me, etc.) ?
 oui non

- Téléchargez-vous des fichiers numériques gratuits sur le net ? oui non

- Téléchargez-vous des fichiers numériques payants sur le net ? oui non

IV. Evolution de l'espace Musique

Espace libre : toutes remarques, positives ou négatives, sur l'offre musicale présente ou future de la médiathèque sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part :

Par ailleurs, seriez-vous intéressé par :

- télécharger de la musique libre de droits sur une borne dans l'espace musique ?
 un peu vraiment pas du tout
- pouvoir écouter sur une borne dans l'espace musique l'intégralité du fonds musical de la médiathèque (y compris les CDs empruntés) ?
 un peu vraiment pas du tout
- emprunter pour une durée limitée des fichiers musique ?
 un peu vraiment pas du tout
- pouvoir accéder à un site de streaming avec votre login la médiathèque (incluant aussi des radios thématiques originales) ?
 un peu vraiment pas du tout
- trouver plus de conseils musicaux sur le site web de la médiathèque (découvertes d'artistes ou de genres musicaux) ?
 un peu vraiment pas du tout
- trouver plus d'informations dans les notices du catalogue ?
 un peu vraiment pas du tout

Merci pour votre patience

Annexe 6

Enquête auprès du public de l'espace Musique de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux : résultats

1) Sexe

Sexe	Nb. cit.	Fréq.
H	194	58,1%
F	140	41,9%
TOTAL OBS.	334	100%

2) Age

Age	Nb. cit.	Fréq.
-19 ans	19	5,7%
20-29 ans	45	13,5%
30-44 ans	107	32,0%
45-65 ans	144	43,1%
+65 ans	19	5,7%
TOTAL OBS.	334	100%

3) Jouez-vous d'un instrument de musique ?

Pratique musicale	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	0,6%
oui	139	41,6%
non	193	57,8%
TOTAL OBS.	334	100%

4) Allez-vous à des concerts ?

Fréquentation concerts	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,9%
souvent	63	18,9%
parfois	234	70,1%
jamais	34	10,2%
TOTAL OBS.	334	100%

5) Diriez-vous que la musique a une place :

importance musique	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	5	1,5%
importante dans vos loisirs	247	74,0%
équivalente à vos autres loisirs	82	24,6%
TOTAL OBS.	334	100%

6) Votre équipement à domicile :

équipement musique	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	0,6%
chaîne hi-fi	283	84,7%
ordinateur	164	49,1%
ordinateur avec enceintes	138	41,3%
ordinateur relié à chaîne hi-fi	55	16,5%
baladeur numérique	198	59,3%
home cinéma	37	11,1%
TOTAL OBS.	334	

7) Vous venez à l'espace Musique :

fréquentation secteur	Nb. cit.	Fréq.
plus d'une fois par semaine	27	8,1%
environ 1 fois par semaine	117	35,0%
toutes les 2-3 semaines	140	41,9%
moins d'une fois par mois	50	15,0%
TOTAL OBS.	334	100%

8) En général vous empruntez :

nombre emprunts	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	0,6%
moins de 5 CD	153	45,8%
5 à 10 CD	125	37,4%
plus de 10 CD	54	16,2%
TOTAL OBS.	334	100%

Vous venez à l'espace Musique avant tout : pour les nouveautés

Motif fréquentation 1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	22	6,6%
1	53	15,9%
2	119	35,6%
3	140	41,9%
TOTAL OBS.	334	100%

9) Vous venez à l'espace Musique avant tout : avec un objectif d'emprunt précis

Motif fréquentation 2	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	2,4%
1	177	53,0%
2	100	29,9%
3	49	14,7%
TOTAL OBS.	334	100%

10) Vous venez à l'espace Musique avant tout : pour découvrir des artistes que vous ne connaissez pas

Motif fréquentation 3	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	9	2,7%
1	144	43,1%
2	114	34,1%
3	67	20,1%
TOTAL OBS.	334	100%

11) Vous empruntez des documents :

Type de docs empruntés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,9%
principalement dans l'espace Musique	105	31,4%
dans tous les secteurs	226	67,7%
TOTAL OBS.	334	100%

12) Vous utilisez le catalogue informatique pour des recherches :

utilisation catalogue	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	0,3%
sur place	182	54,5%
à la maison avant visite	164	49,1%
pas du tout	93	27,8%
TOTAL OBS.	334	

13) Collection personnelle de CD :

Collection personnelle 1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,9%
quelques CD	40	12,0%
plusieurs dizaines	169	50,6%
plusieurs centaines	122	36,5%
TOTAL OBS.	334	100%

14) Possédez-vous et écoutez-vous encore des disques vinyles ?

Collection personnelle 2	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	2,4%
oui	108	32,3%
non	218	65,3%
TOTAL OBS.	334	100%

15) Possédez-vous des fichiers musicaux numériques provenant d'une copie de votre collection physique ?

fichiers numériques 1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	4	1,2%
oui	240	71,9%
non	90	26,9%
TOTAL OBS.	334	100%

16) Possédez-vous des fichiers musicaux téléchargés depuis Internet ?

fichiers numériques 2	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	2,4%
oui	156	46,7%
non	170	50,9%
TOTAL OBS.	334	100%

17) Vous achetez :

achats disques	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	0,6%
- de 5 CD/an	107	32,0%
+ de 5	127	38,0%
Plusieurs dizaines	58	17,4%
Plus du tout	40	12,0%
TOTAL OBS.	334	100%

18) Où achetez-vous les CD ?

lieu achat disques	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	47	14,1%
Magasins spécialisés type Fnac	249	74,6%
Disquaires indépendants	85	25,4%
Internet	123	36,8%
TOTAL OBS.	334	

19) Vous écoutez les CD empruntés :

importance CD empruntés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	5	1,5%
en tant que source principale de vos écoutes	112	33,5%
en tant que source complémentaire	197	59,0%
en tant que source secondaire	22	6,6%
TOTAL OBS.	334	

20) Vous enregistrez les CD de la médiathèque pour votre collection personnelle :

copie CD	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	5	1,5%
parfois	145	43,4%
régulièrement	93	27,8%
jamais	91	27,2%
TOTAL OBS.	334	100%

21) Écoutez-vous de la musique en streaming sur le net ?

streaming	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,9%
oui	159	47,6%
non	172	51,5%
TOTAL OBS.	334	100%

22) Téléchargez-vous des fichiers musicaux gratuits sur Internet ?

téléchargement gratuit	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	0,3%
oui	107	32,0%
non	226	67,7%
TOTAL OBS.	334	100%

23) Téléchargez-vous des fichiers musicaux payants sur Internet ?

téléchargement payant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	0,6%
oui	76	22,8%
non	256	76,6%
TOTAL OBS.	334	100%

24) Seriez-vous intéressé par : télécharger de la musique libre de droits sur une borne dans l'espace Musique ?

intérêt musique libre	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	7	2,1%
un peu	139	41,6%
vraiment	103	30,8%
pas du tout	85	25,4%
TOTAL OBS.	334	100%

25) Seriez-vous intéressé par : pouvoir écouter sur une borne dans l'espace Musique l'intégralité du fonds musical de la médiathèque (y compris les CD empruntés) ?

intérêt borne sur place	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	2,4%
un peu	138	41,3%
vraiment	127	38,0%
pas du tout	61	18,3%
TOTAL OBS.	334	100%

26) Seriez-vous intéressé par : emprunter pour une durée limitée des fichiers numériques de musique ?

Prêt chronodégradable	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	9	2,7%
un peu	118	35,3%
vraiment	85	25,4%
pas du tout	122	36,5%
TOTAL OBS.	334	100%

27) Seriez-vous intéressé par : pouvoir accéder à un site de streaming avec votre login de la médiathèque (incluant aussi des radios thématiques originales) ?

intérêt accès site streaming	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	14	4,2%
un peu	88	26,3%
vraiment	152	45,5%
pas du tout	80	24,0%
TOTAL OBS.	334	100%

28) Seriez-vous intéressé par : trouver plus de conseils musicaux sur le site web de la médiathèque (découvertes d'artistes ou de genres musicaux) ?

intérêt conseils sur site	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	10	3,0%
un peu	101	30,2%
vraiment	175	52,4%
pas du tout	48	14,4%
TOTAL OBS.	334	100%

29) Seriez-vous intéressé par : trouver plus d'informations dans les notices du catalogue ?

intérêt infos catalogue	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	15	4,5%
un peu	144	43,1%
vraiment	116	34,7%
pas du tout	59	17,7%
TOTAL OBS.	334	100%

Les réponses aux questions ouvertes ont été classées dans sept catégories thématiques puis séparées en « positif » et « négatif ».

- Qu'appréciez-vous dans l'espace Musique et ses services ?

qu- ouverte : j'aime---	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	87	26,0%
richesse et qualité de l'offre	188	56,3%
documents musicaux hors CD	43	12,9%
espace physique / ambiance / équipement	84	25,1%
mise en valeur du fonds	29	8,7%
services en ligne	12	3,6%
accueil et conseil	79	23,7%
animations	7	2,1%
TOTAL OBS.	334	

- Quels points seraient à améliorer ?

qu- ouverte : j'aime pas	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	277	82,9%
richesse et qualité de l'offre	31	9,3%
documents musicaux hors CD	9	2,7%
espace physique / ambiance / équipement	16	4,8%
mise en valeur du fonds	4	1,2%
services en ligne	7	2,1%
accueil et conseil	1	0,3%
animations	1	0,3%
TOTAL OBS.	334	